



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Toulouse, le 4 mai 2023

**Lancement de la 3<sup>ème</sup> édition de l'appel à projets « Groupes 30 000 » pour réduire l'usage des produits phytosanitaires**

L'État s'engage pour soutenir les collectifs d'agriculteurs qui s'impliquent en faveur de la transition agroécologique, à travers notamment trois types de dispositifs : DEPHY ferme, Groupes 30 000 et groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

Le dispositif «Groupes 30 000 » est un outil d'accompagnement de collectifs engagés spécifiquement dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Un produit phytosanitaire est utilisé dans l'agriculture pour protéger les cultures des parasites, de certains insectes, de champignons ou de mauvaises herbes.

Afin d'accroître le nombre d'agriculteurs bénéficiaires, **l'État lance l'édition 2023 de l'appel à projets**. Il permet de favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets collectifs locaux et de promouvoir la diffusion et le transfert de pratiques innovantes ainsi que de poursuivre les efforts des groupes préalablement engagés dans ce réseau.

En 2022, en Occitanie, 228 exploitations se sont engagées dans 14 nouveaux Groupes 30 000. Au total, 626 exploitations étaient alors impliquées dans ce dispositif en faveur de la transition agroécologique dans notre région.

**Les structures accompagnant les agriculteurs peuvent candidater avant le 25 mai prochain**, soit pour constituer un groupe d'exploitations agricoles souhaitant s'engager dans une démarche collective (Volet A – émergence de groupes), soit pour animer un collectif déjà constitué (Volet B – accompagnement de groupes).

**Pour candidater et en savoir plus sur l'appel à projets 2023, cliquez [ici](#)**

Un Groupe 30 000 est un collectif d'exploitations se regroupant pour mettre en place des techniques économes en produits phytosanitaires qui ont déjà été testées et adoptées par les fermes du réseau DEPHY ou par d'autres collectifs d'agriculteurs. Dans ce cadre, les agriculteurs membres bénéficient d'un accompagnement technique, d'un transfert de connaissances acquises par d'autres groupes et d'échanges d'expériences entre pairs, facilitant la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

Les groupes 30 000 se situent au cœur du plan Ecophyto II+ qui vise à diffuser au plus grand nombre d'agriculteurs ces techniques et ces systèmes agronomiques économes et performants. Ce plan a pour objectif de multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition agroécologique pour réduire leur utilisation de produits phytopharmaceutiques.

**Contact technique :** [sral-ecophyto.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr](mailto:sral-ecophyto.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr)

**CONTACTS PRESSE**

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)